



POLICE
La future élite romande s'est fait mal à Fribourg > 12



CYCLISME
Danilo Di Luca prend ses distances au Giro > 25

SORTIR
Rencontres théâtrales: Bulle se la joue sur les planches > 33



LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

CAHIER SORTIR > 33 à 35

MERCREDI 20 MAI 2009 | N° 191 • 138^e année | Samedi Fr. 3.50 | Semaine Fr. 2.40
Abonnements 026 426 44 66 | Rédaction 026 426 44 11 | www.laliberte.ch | Infomanie 026 426 44 44 | Publicité 026 408 29 29

JA 1700 Fribourg 1



KEYSTONE

GROS PLAN
Vieux, mais pas forcément riches

Se nourrir en couple avec 27 francs par jour, ne pas tourner malgré les aides sociales: les retraités ne roulent pas tous sur l'or. > 10

OBAMA-NETANYAHOU
Une rencontre plutôt froide

Les médias israéliens ont unanimement souligné les divergences apparues lundi durant la rencontre des présidents américain et israélien. > 5

FINANCE
L'enseignement se remet en cause

Les grandes écoles qui délivraient de prestigieux diplômes des métiers de la finance sont en pleine remise en question. Etat des lieux. > 7

VAUD
Cagoule bannie des manifs

Le Grand Conseil vaudois a voté hier l'interdiction de défiler en étant masqué. Entre la droite et la gauche, les invectives pleuvent. > 21

SOMMAIRE

Bourse	6
PMU	18
Cinéma	38/39
Radio-Télévision	40/41
Jeux et mots croisés	43
Avis mortuaires	26/28/29



PUBLICITÉ

Mobilier - literie
Dormez kolly

TEAM7
Maintenant prix anniversaire

Payenne Romont Marly
www.dormez-kolly.ch

De gros nuages sur la tête des fumeurs



La Suisse ne sait que faire de ses fumeurs: faut-il les pénaliser au niveau de l'assurance ou les soigner? KEYSTONE

ANTITABAC • Sale temps pour les fumeurs! D'une part, la Ligue pulmonaire lance une initiative pour que l'interdiction de fumer dans les lieux publics soit appliquée dans toute la Suisse, et de manière stricte. Comme si cela ne suffisait pas, l'idée d'une

prise en charge des traitements antitabac par l'assurance de base fait du surplace. «Une personne décide librement de fumer. Elle n'a pas à demander à la société de payer son sevrage», argumente un assureur. Mais le corps médical est moins catégorique. > 3



ALAIN WICHT

Le bras de fer a pris fin à l'heure du laitier

PRINGY • Le blocus du conseil d'administration de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie par les paysans d'Uniterre a pris fin après deux heures du matin. Il n'a apporté que des propositions de compromis sur la question des quantités supplémentaires de lait à réduire. > 11



KEYSTONE

El-Hadary ou le blues du pharaon

FOOTBALL • Essam el-Hadary ne gardera pas un bon souvenir de son passage en Valais. Déraciné, et affecté par les mauvais résultats, le gardien du FC Sion n'a qu'une idée: rentrer en Egypte. Mais avant, il veut gagner la finale de la Coupe de Suisse ce soir contre Young Boys. > 23



KEYSTONE

Pascal Couchepin veut sauver l'AI

VOTATION • Le peuple acceptera-t-il de dépenser en moyenne 7 fr. de plus de TVA par mois pour sauver l'AI et, du même coup, l'AVS? Hier, Pascal Couchepin a lancé la campagne en vue du scrutin du 27 septembre. En cas de refus, «il n'y a pas de plan B», a-t-il prévenu. > 8

PUBLICITÉ

PLAGE DE VIE

Une chouris verche...

Matin du premier mai, conciliabule dans le vestibule. Les enfants sont prêts à appareiller pour une journée de porte-à-porte, dont ils reviendront enroutés mais plus riches. «Maman, je mets mon appareil (dentaire)?» «Mais non, tu vas manger des cochonneries toute la journée. Laisse-le là!» Le père: «Mais si! Mets-le! Et ouvre bien la bouche quand tu chantes. Il faut que cet échafaudage se voie!» Au prix où est le traitement orthodontique, au nombre d'enfants qui pas-

sent par cette étape de la croissance, la vision d'un appareil dentaire ne pourra qu'apitoyer l'auditeur: «Une chouris verche chi chourait dans l'herche, che la monchre à ches mechieurs, ches mechieurs me dichent...» Quel parent pourrait résister à ce refrain chuintant? Quel parent ne compatira pas à l'écoute de cette mélodie sonnante et trébuchante? Le premier mai, c'est le seul jour où les géniteurs peuvent espérer un retour sur l'investissement orthodontique. JA

Laver et sécher avec la nouvelle Adora de ZUG.



centre RIESEN
Granges-Paccot, Fribourg tél. 026 460 86 00

ANTITABAC

Que faire des fumeurs? Les pénaliser dans l'assurance, les chasser de tous les lieux publics ou les soigner? Le débat est relancé.

Les fumeurs à la casse et à la caisse

MAGALIE GOUMAZ

Les nuages s'amoncellent sur la tête des fumeurs. Alors que plusieurs cantons suisses ont déjà adopté des lois restrictives contre la fumée, la Ligue pulmonaire lance une initiative nationale pour que cette interdiction soit appliquée de manière stricte sur tout le territoire suisse. Chassez ces fumeurs qu'on ne saurait voir dans un lieu public! La cause avance donc, tout comme fleurissent campagnes et programmes du genre «stop la clope».

Les assureurs ne sont pas les derniers dans le coup. Par contre, un aspect ne les intéresse guère, c'est la prise en charge des traitements médicamenteux contre le tabagisme. Directeur général adjoint d'Assura, Jean-Bernard Pillonel est clair: «Une personne décide librement de fumer. A partir du moment où elle constate que la tabagie n'est pas bonne pour elle, elle n'a pas à demander à la société de payer son sevrage à sa place.» Une position partagée par la plupart des assureurs.

Prise en charge incitative

Mais le corps médical est nettement moins catégorique. Et le professeur Jacques Cornuz, médecin-chef à la policlinique médicale universitaire à Lausanne, monte régulièrement au créneau. «Il faut absolument remettre cette cause à l'agenda», explique-t-il.

«La plupart des pays européens ont introduit le remboursement de ces traitements, mais la Suisse pense toujours que celui qui paie près de 7 fr. pour un paquet de cigarettes peut aussi payer ses patchs, ses gommes ou ses pilules. Or, on sait qu'une prise en charge serait incitative pour les fumeurs.»

Du beurre pour les pharmas

Actuellement, le coût total d'un traitement est de l'ordre de 500 à 1000 francs alors qu'en Suisse, le tabac coûte annuellement cinq milliards de francs en frais médicaux directs et indirects. En résumé, un fumeur qui entre dans un cabinet médical pour entamer un sevrage paie la facture, mais pas celui qui consulte parce qu'il souffre d'une toux chronique.

Une situation que déplore également le conseiller national genevois Jean-Charles Rielle, médecin responsable du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (Cipret,) à Genève, qui pense intervenir prochainement à ce sujet.

La question est entre les mains des fabricants de médicaments. Ce sont



Un fumeur qui entre dans un cabinet médical pour tenter d'abandonner la cigarette paie la facture, mais pas celui qui consulte parce qu'il souffre d'une toux chronique. KEYSTONE

eux qui doivent déposer la demande auprès de l'Office fédéral de la santé publique pour qu'un de leurs produits figure sur la liste des médicaments remboursés par la LAMal. Et ils ne se pressent pas au portillon. D'abord parce qu'ils devraient sans doute baisser les prix, ensuite parce qu'ils ne pourraient dès lors plus faire de publicité.

Un malus pour la fumée

Ainsi, Nicorette, qui propose patch et gommes, n'a jamais déposé de demande de remboursement. Champix, un produit de substitut à la nicotine, a pour sa part été recalé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), mais un recours contre cette décision a été déposé. C'est que l'enjeu est de taille: derrière la prise en charge des traitements contre le tabac se cache celle de tout autre traitement préventif... Ce que ni la Confédération, ni les assureurs ne

souhaitent. C'est dire si les fumeurs sont mal défendus. Et leur chemin de croix ne s'arrête pas là. Une vieille idée reprend du poil de la bête, qui consiste à vouloir introduire un système de «bonus/malus» dans l'assurance-maladie.

C'est le vice-directeur d'Assura, Jean-Bernard Pillonel, qui en reparle: «Il y a trente ans, lors de la création d'Assura, nous avions préparé un projet d'assurance comportant un rabais pour les non fumeurs», raconte-t-il. «A l'époque, on nous l'a refusé

car on ne voulait pas créer de différences subjectives entre assurés. Mais je remarque que les mentalités changent et que le tabagisme devient un crime.»

Ce type d'offre existe en fait déjà. Innova, par exemple, fait des rabais de 35% pour les non-fumeurs qui contractent une assurance complémentaire. Dans l'assurance-vie, les fumeurs sont également souvent pénalisés. A quand une taxe dans l'assurance de base? Il suffit de changer la loi... I

LIEUX PUBLICS

Une seule loi pour tout le pays

Alors que les lois cantonales sur la fumée passive se multiplient, le débat sur une interdiction stricte dans tout le pays est relancé. La Ligue pulmonaire a jusqu'au 19 novembre 2010 pour récolter les 100 000 signatures nécessaires à l'aboutissement de son initiative populaire. Le texte prône une interdiction totale de fumer dans les espaces fermés servant de lieu de travail. Idem, mais avec la possibilité de fixer des exceptions, pour les autres espaces fermés accessibles au public (restauration, hôtellerie, transports publics, bâtiments servant à la formation, au sport, à la culture, aux loisirs ou relevant de la santé, du social et de l'exécution des peines).

L'initiative «Protection contre le tabagisme passif» a été lancée en réaction à la loi adoptée en octobre dernier par le parlement et jugée trop laxiste. Tout en laissant les cantons serrer davantage la vis, cette dernière contient en effet moult entorses à l'interdiction de principe. Bars et restaurants pourraient se déclarer établissements fumeurs pour autant qu'ils ne dépassent pas 80 m². Seraient compris dans cette surface les parties du bâtiment accessibles au public, comme l'entrée ou les toilettes. Autres conditions pour déroger à l'interdiction: n'employer que des personnes ayant accepté d'y travailler, disposer d'une aération adéquate et être clairement défini de l'extérieur comme tel. Un quart des bars et restaurants de Suisse seraient concernés.

La loi autorise en outre l'installation de fumeurs s'ils sont désignés comme tels, isolés par une séparation et dotés d'une ventilation suffisante. Et les employés pourraient y travailler moyennant un accord exprès dans le contrat de travail.

La valse des solutions cantonales ne cesse de tourner. La fumée est déjà bannie des établissements publics au Tessin, aux Grisons, à Saint-Gall, à Soleure et à Neuchâtel. L'interdiction doit entrer en vigueur en Valais et à Berne le 1^{er} juillet et à Fribourg en janvier 2010 vraisemblablement. Dans le canton de Vaud, le Grand Conseil doit se pencher sur le dossier à la rentrée. Neuchâtel devra très probablement revoter, car une initiative «pour la liberté de fumer» a été lancée. Genève, qui avait banni la fumée, devra aussi revoter. De même à Saint-Gall. ATS

ANIMAUX

Des appareils à infrarouge pour sauver les faons

Sauver les faons des lames des faucheuses: voilà la mission que s'est fixée la Protection suisse des animaux. Elle met en vente des appareils à infrarouge permettant de les repérer et de leur garantir la vie sauve. La PSA estime entre 1000 et 3000 le nombre de faons qui meurent chaque année à la saison des foins. Les biches cachent leur petit dans les champs au printemps. Elles ne s'en approchent que pour les nourrir. Les petits ne fuient pas face au danger. Au contraire, ils se recroquevillent pour essayer de se rendre «invisibles».

Des tests ont montré que le système à infrarouge permet de repérer efficacement les faons, mais aussi les lièvres, les hérissons et les jeunes renards cachés dans les herbes hautes, explique la PSA. Les animaux peuvent ensuite être amenés en lieu sûr.



Mais la partie n'est pas gagnée: chaque appareil de détection vaut 2500 francs, un montant très élevé pour un paysan. La PSA a donc décidé de commercialiser neuf de ces machines à un prix réduit, soit 2000 francs. ATS/KEYSTONE

MÉDECINE

Les effets pervers des cigarettes légères

Serait-il plus dangereux de fumer aujourd'hui qu'il y a 40 ans? C'est ce que suggèrent les résultats d'une étude selon lesquels des modifications dans la composition des cigarettes américaines expliqueraient en partie l'augmentation de certaines formes de cancer du poumon. La moitié des cancers du poumon aux Etats-Unis pourrait être le résultat de cette composition riche en nitrosamines, substance cancérigène contenue dans le tabac, estime le Dr David Burns, de l'Université de Californie-San Diego. Les scientifiques alertent depuis longtemps sur les effets pervers des cigarettes légères. Mais cette nouvelle étude, bien que préliminaire, est plus approfondie. Il fut un temps où les fumeurs développaient le

cancer du poumon dans les bronches les plus larges, notamment le «carcinome cellulaire squameux». Puis les médecins ont remarqué que le nombre d'adénocarcinomes faisait un bond. Ce cancer se développe dans les petites bronches profondes du poumon. En cause, la vente de cigarettes dites légères: les fumeurs s'y mettant ont inhalé la fumée plus profondément pour obtenir leur décharge de nicotine, repoussant plus profondément dans les bronches la fumée cancérigène. Si le nombre total de cancers aux Etats-Unis est à la baisse en raison de la diminution du nombre de fumeurs, l'étude suggère que chaque fumeur individuellement a plus de risques d'avoir un cancer.

AP/KEYSTONE

